



La plaine du Grütli. | Keystone / Urs Flueler



Complotistes, saison 2: que sont-ils devenus? | épisode N° 05

Nés au Grütli et biberonnés aux thèses complotistes, les Amis de la Constitution font trembler Berne

Les Amis de la Constitution fédèrent plus de 20'000 membres et font trembler le Conseil fédéral avec leurs deux référendums contre la loi Covid en 2021. Né sur la plaine du Grütli en mai 2020, le mouvement est devenu une force politique qui compte. Entre le mythe fondateur et l'élan populaire actuel, l'association a pris ses distances avec les théories alternatives.

par [Annick Chevillot](#)

Publié le 02 octobre 2021, 05:30. Modifié le 04 octobre 2021, 12:02.

La table est garnie de documents de campagne contre la loi Covid. Le drapeau des Amis de la Constitution a été accroché au mur derrière le stand: une colombe sur fond rouge flotte au vent d'automne. Les traditionnels marchés du samedi accueillent désormais un nouvel acteur aux côtés des installations politiques habituelles. Les Amis – comme ils se surnomment entre eux – ne veulent pas s'afficher aux côtés d'un parti représenté à Berne. Et pour cause, ils sont contre ce qui se passe à Berne, du Palais au Conseil fédéral.

A la table du marché, des bénévoles discutent avec des citoyens sur les sujets qui fâchent et divisent une bonne partie de la population: vaccination Covid, passe sanitaire, pouvoirs estimés trop importants du Conseil fédéral, etc. Les mots «discrimination», «surveillance», «dictature», «complot», «résistance» et «contrainte» fusent. Réceptacle de l'opposition aux mesures sanitaires, les Amis de la Constitution canalisent et drainent les opposants de tous bords. Un passant favorable au certificat Covid passe à côté en exhibant son QR Code et en les traitant «d'anti tout». L'équipe reste stoïque et enchaîne: «on est juste des complotistes pour eux».

Naissance d'un mythe

Certains sympathisants le sont certainement, d'autres pas du tout. Le mouvement, né de la volonté de 45 personnes réunies sur la plaine du Grütli le dimanche de Pentecôte 2020, parle en tout cas à tous ceux qui s'interrogent et sont opposés à la politique sanitaire mise en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Au moment de l'acte fondateur dans ce lieu à haute charge symbolique, le but était de faire entendre la voix du peuple privé du droit de signer des initiatives populaires et de se réunir dans l'espace public. Ils se présentent d'ailleurs volontiers comme les «gardiens des droits populaires».

L'association Les Amis de la Constitution est créée dans la foulée à Soleure en juillet 2020 et se donne une mission: lutter contre le droit d'urgence qui prévalait en 2020. Très vite, la loi Covid mise sous toit en septembre 2020 par le Parlement devient un enjeu majeur. Le référendum est lancé; il sera finalement rejeté par 60% des Suisses le 13 juin 2021. Très vite aussi, le mouvement aime les «éveillés», tout comme les citoyens inquiets de la prise de pouvoir de l'exécutif fédéral.

Entre juillet 2020 et juin 2021, l'association invite des experts à s'exprimer durant les conférences de presse et manifestations publiques. Des liens se tissent entre les fervents défenseurs de la Constitution suisse «bafouée», selon ces militants, et des personnalités émergentes remettant en cause l'existence même de l'épidémie de Covid-19. Les deux bords coexistent parce qu'ils partagent le même objectif: en finir avec les mesures d'exception émanant des autorités.

Tendances négationnistes

Pour atteindre ce but, tous les arguments sont bons à prendre. Surtout lorsqu'ils émanent de personnes ayant une crédibilité scientifique ou médicale. C'est dans ce contexte qu'est intervenue à plusieurs reprises Astrid Stuckelberger, notamment. Forte de son parcours académique et auprès de l'OMS, elle a séduit le comité des Amis de la Constitution qui en a fait une de ses conseillères. Ses propos fantaisistes sur la pandémie, les tests PCR ou encore les masques ont été répétés à maintes reprises. Les Amis de la Constitution ont laissé dire, du moins publiquement.

Il en va de même pour les doutes émis sur le vaccin Covid par le Dr Philippe Saegesser, médecin et porte-parole du Collectif Santé pour le moratoire. Avis que l'on peut retrouver dans cet article du 30 avril 2021.

Leurs événements publics attirent également de nombreuses personnes séduites par les discours alternatifs sur la pandémie. Entre les curieux qui s'interrogent sur les incohérences des mesures de lutte contre l'épidémie et les anti-masques, anti-vaccins, anti-certificats Covid, l'association ratisse large. Au point d'interroger sur ses véritables intentions tant ils donnent des signaux divergents. Pour le politologue Oscar Mazzoleni, cité par Le Temps, «*il y a des composantes clairement négationnistes lorsque ce mouvement relativise les effets de la pandémie et l'efficacité des vaccins*».

Après la votation du 13 juin sur le premier référendum contre la loi Covid, la situation évolue à l'interne comme le confirme Werner Boxler, co-président de l'association: *«Il ne faut pas confondre la loi Covid et la pandémie qui est réglée par la loi sur les épidémies. La vaccination Covid est un sujet à part. Et nous avons clairement préféré tenir une ligne claire à ce sujet et prendre nos distances avec des propos invérifiables.»* Le profil d'Astrid Stuckelberger n'apparaît plus sur le site internet de l'association. *«Elle agit comme une lanceuse d'alerte et s'est engagée pour des projets à l'international, note Werner Boxler. Une orientation qui ne correspond pas aux besoins des Amis de la Constitution tournés avant tout vers la Suisse et les droits fondamentaux.»*

Quant à Philippe Saegesser, ses propos contre la vaccination Covid lui ont valu un signalement auprès de la commission de déontologie de la Société vaudoise de médecine, dont il est membre. Les sujets juridiques autour de la vaccination font toujours partie des priorités du groupe, mais le ton a changé. Les articles de loi, les références juridiques et constitutionnelles ont supplanté les discours médicaux frontalement à contre-courant de la communauté médicale. Ce qui compte le plus, c'est la liberté de choix, sans pression étatique. Les questions autour de la vaccination Covid sont présentes, les échanges parfois vifs, mais «vaccinés et non-vaccinés» sont les bienvenus dans l'association.

Les véritables raisons qui ont poussé ses deux personnalités vers la sortie sont difficiles à appréhender. Il n'y aurait pas eu de clash, mais de simples divergences. Cela s'opère à un tournant: la séparation coïncide avec le repositionnement du mouvement. Un effort important de cohérence est mené: nouveau site internet, élaboration d'une charte et de missions détaillées. Les Amis de la Constitution renforcent également leur message pacifique et pacifiste. Les violences, même verbales, sont bannies *«même si les discours peuvent être musclés parfois»*, reconnaît Werner Boxler. Les activistes violents sont exclus de nos rangs par le comité, car *«la violence divise, poursuit le co-président. La société de demain ne peut pas éclore à partir d'un terreau de violence et de clicage»*. Le mouvement s'est d'ailleurs désolidarisé des violences des récentes manifestations à Berne.

Un impératif: grandir!

Les événements se précipitent cet été. 40% de la population les a suivis dans leur lutte contre la loi Covid. Ça donne des ailes. Et ça fait aussi des envieux. Le mouvement qui est qualifié de «première force référendaire du pays» par la radio suisse alémanique en janvier 2021 monte en puissance. Les Jeunes UDC les rejoignent dans leur deuxième référendum contre la loi Covid et plus spécifiquement contre le passe sanitaire, avant que l'UDC soutienne pleinement la démarche à son tour.

«Le nombre de membres a presque doublé entre le mois de juin et de septembre. A fin septembre, nous en sommes à 20'000», se réjouit Werner Boxler. Chaque membre individuel s'acquiesce d'une cotisation de 50 francs et les entreprises 500 francs. L'association, gérée par des bénévoles, a donc engrangé plus d'un million de francs depuis sa création. Auxquels il faut ajouter les dons, les soutiens pour la première campagne et les revenus du merchandising.

Les membres se réunissent régulièrement et forment des groupes régionaux. Il en existe 120 en Suisse alémanique et 20 en Suisse romande. A cela s'ajoutent encore des sous-groupes régionaux. Ainsi, l'Est vaudois en compte 11. Cette organisation est capitale pour le mouvement: le pouvoir est entre les mains de la base, pas dirigé par un politburo à Berne.

Anti-institutionnelle, l'organisation est farouchement constitutionnelle. Pour elle, ce ne sont pas les élus à Berne qui garantissent le respect de la Constitution, mais bien le peuple, souverain. Cette idéologie et ces convictions les poussent à refuser toute approche partisane. *«Nous avons vite écarté l'éventualité de nous transformer en parti politique, poursuit Werner Boxler. Nous aurions perdu trop de membres. Et puis, cela n'aurait pas été cohérent: on critique un système dont les membres sont proches des lobbys; ce qui génère des conflits d'intérêts. Nous ne voulons pas avoir affaire à un système qui doit être assaini, selon nous»*.

Le nouveau positionnement paie! Les groupes régionaux s'organisent et installent leurs stands aux marchés les samedis. Une activité pour convaincre et échanger avec la population qui va encore s'intensifier ces prochaines semaines, en vue du scrutin du 28 novembre. *«Vous savez, pour certains, nous représentons le seul espoir dans la lutte contre la discrimination, relève encore Werner Boxler. Nous sommes des bouées de sauvetage.»*

Leur deuxième campagne contre le certificat Covid sera officiellement lancée le 12 octobre à Berne. Partenaires de circonstance, des élus UDC seront certainement de la partie. Une fois n'est pas coutume, ils suivent un mouvement contestataire sans l'initier. Peut-on pour autant dire que les Amis de la Constitution peuvent représenter un danger pour ce parti? Tant qu'ils ne désirent pas investir le Parlement, le contre-pouvoir qu'ils représentent est sans danger pour l'UDC, qui peut ainsi bénéficier de la dynamique générée par leurs «Amis».

Mais le Covid ne durera qu'un temps. Il faut donc déjà préparer la suite. Fidèles à leurs engagements, ils se sont lancés dans l'élaboration d'une initiative populaire, dont le but est de permettre à la population de modifier des articles de la Constitution et de proposer, d'abroger ou de modifier directement des lois. Sans passer par le Parlement. Une sorte de pouvoir parallèle ou une révolution par les urnes qui a le mérite de fédérer les plus investis à travers un projet participatif et constructif.

Aux manifestations violentes et aux affrontements avec la police, les Amis de la Constitution préfèrent les paisibles stands au marché. Leur message n'en est pas moins dangereux pour la Berne fédérale: à vouloir remettre le pouvoir législatif aux seules mains du peuple, c'est bien une révolution qu'ils préparent.

Les Explorations

Complotistes, saison 2: que sont-ils devenus?

ÉPISODE PRÉCÉDENT

N°04 «La hausse de la violence ne disparaîtra pas avec la pandémie»
